

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES PHOSPHATES DE KALAÂ-ES-SENAM

Tunisie
(*La Politique coloniale*, 25 octobre 1899)

Par arrêtés du directeur général des Travaux publics en Tunisie, MM. Saumagne-Rouveirolles (Compagnie commerciale de la Régence de Tunis), *Duparchy*, *Dollfus* et *Wiriot*, Ch. Zamouth, Jean Martin, Amat ont été respectivement autorisés à effectuer des travaux de recherches, soit en gisements de phosphates de chaux soit de minerais de zinc, plomb, cuivre et métaux connexes, dans diverses régions de la Tunisie.

L'adjudication des phosphates de Kalaâ-es-Senam
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 janvier 1901, p. 17)

Nous avons signalé dans notre dernier n° l'adjudication des phosphates de Kalaâ-es-Senam.

Trois concurrents avaient été agréés par l'Administration :

1° La Cie des Phosphates du Dyr (Tébessa) ¹ ayant comme mandataire M. Poirson, dir. de la Cie algérienne.

2° M. Charles Pattin ², de Paris, un des plus importants industriels phosphatiers du rayon de la Somme.

¹ Phosphates du Dyr :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_du_Dyr.pdf

² Charles Pattin (1849-1913) : industriel en phosphates, fondateur de la Compagnie des mines du Djebel-Touila (1912). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebel_Touila.pdf

3° La Société d'études des phosphates de Kalaâ-es-Senam composée de MM. Maggiar ³, gérant, F. Chandora, J. Dollfus ⁴, J. Goüin, A. Duparchy ⁵, H. Legru ⁶, L. Wiriot ⁷, baron Dietrich ⁸, J. Faure ⁹, Max Lyon ¹⁰. Représentée par M. Wuillier.

La Cie des Phosphates du Dyr et la Soc. d'études ont seules déposé leurs soumissions.

La mise à prix était de 1 fr. par tonne de redevance avec un minimum annuel de 100.000 t. à transporter.

La Cie des Phosphates du Dyr ayant offert 1 fr. 77 par t. a été déclarée adjudicataire provisoire, la Société d'études n'ayant offert que 1 fr. 31 par t.

.....
La Société d'études des phosphates de Kalaâ-es-Senam, qui a échoué dans cette adjudication, comprend la plupart des personnes composant le groupe qui a obtenu du Gouvernement tunisien une option pour la construction du chemin de fer de Pont-du-Fahs au Kef et à Kalaâ-es-Senam.

³ Octave Maggiar (1843-1907) : administrateur délégué de la Compagnie française des mines du Laurium. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Francaise_du_Laurium.pdf

⁴ Jules Dollfus (1842-1919) : ingénieur civil, administrateur délégué, puis président de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax (voir encadré) :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ports_Tunis-Sousse-Sfax.pdf

⁵ Alexis Duparchy (1835-1907) : constructeur, entre autres, des quais de Constantinople et de la ligne Djibouti-Harar. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Cie_imperiale_chfer_ethiopiens.pdf

Fondateur de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax.

⁶ Hector Legru (1846-1915) : commissionnaire en sucre, puis banquier et administrateur de sociétés, en particulier des Phosphates d'Aïn-Kerma. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_Ain-Kerma-B.pdf

⁷ Louis Wiriot (1855-1928) : ingénieur des Arts et métiers, futur président de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax (voir encadré) :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ports_Tunis-Sousse-Sfax.pdf

⁸ Baron Albert de Dietrich (1861-1956) : ingénieur des mines, constructeur de matériel ferroviaire à Niederbronn, administrateur de sociétés, à commencer par la Jonction Salonique-Constantinople. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Salonique-Constantinople.pdf

⁹ Joseph Faure : inventeur, entre autres, des mines de zinc du Guergour :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_zinc_Guergour.pdf

¹⁰ Max Lyon (1854-1925), Polytechnique Zurich. Après avoir travaillé à la construction de chemins de fer en France, au Brésil et la Réunion, puis construit le port de Beira au Mozambique, il devient administrateur d'une trentaine de sociétés, principalement minières :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Max_Lyon_1854-1925.pdf